



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : TRAVAUX DE RENOVATION DU CLOS
ET DU COUVERT DE L'HOTEL DE VILLE - LOT
N°3 CHARPENTE - COUVERTURE PASSE AVEC
LA SAS PLACIER**

**DÉCISION N° DM-21-234
EN DATE DU 22 JUIN 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-495 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Mathieu BEAUFRERE, Adjoint au Maire ;

CONSIDERANT la procédure adaptée lancée le 08/04/2020 et l'absence d'offres pour le lot n°3 Charpente - Couverture du marché de travaux de rénovation du clos et du couvert de l'Hôtel de Ville ;

CONSIDÉRANT la procédure sans publicité ni mise en concurrence préalable engagée avec la SAS PLACIER et son offre économiquement avantageuse, conforme au cahier des charges ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la SAS PLACIER sise 14 Zone industrielle BP 13 45270 BELLAGARDE, représentée par Madame SARA PLACIER, Présidente, le marché de travaux de rénovation du clos et du couvert de l'Hôtel de Ville – Lot N 3 Charpente.

Le montant du marché s'élève à 140 218,66 € HT (168 262,39 € TTC) décomposée comme suit :

- Solution de base : 134 718,66 € HT (161 662,39 € TTC)
- Variante exigée n°1 : 5 500,00 € HT (6 600,00 € TTC)

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé des grands projets, des
travaux de construction, d'entretien et de
maintenance, de l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Mathieu BEAUFRERE